

Projet de Loi de Finances 2017

Conférence de presse du 28 septembre 2016

présenté par

MICHEL SAPIN,
ministre de l'Économie et des Finances

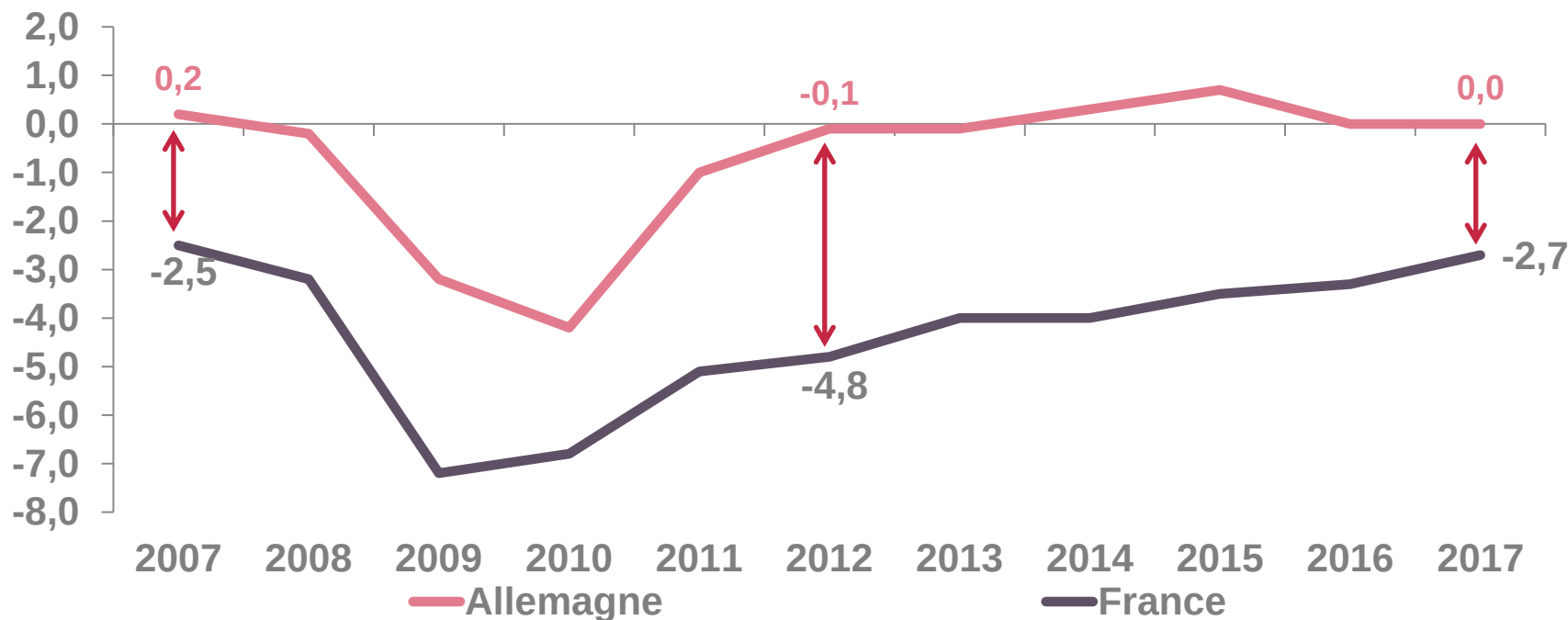
CHRISTIAN ECKERT,
secrétaire d'État chargé du Budget
et des Comptes publics

PLF 2017



à
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

« Une situation budgétaire fortement dégradée en 2012 »



Note de lecture : Alors que l'écart entre le déficit public français et allemand s'est accru de 2 points de PIB entre 2007 et 2012, il se sera réduit de 2 points de PIB entre 2012 et 2017.

« Une stratégie cohérente depuis 2012 »

- **Réformer pour la croissance et l'emploi**
- **Remettre les comptes publics en ordre**
- **Renforcer la justice sociale**

« Sur ces trois priorités, les résultats sont là »

La reprise est clairement engagée

Les marges des entreprises sont revenues à un niveau proche de celui d'avant crise

L'investissement et l'emploi repartent franchement

Les comptes publics sont assainis

Le déficit repassera sous les 3 % en 2017

La dette publique est enfin stabilisée à bonne distance du seuil des 100 %

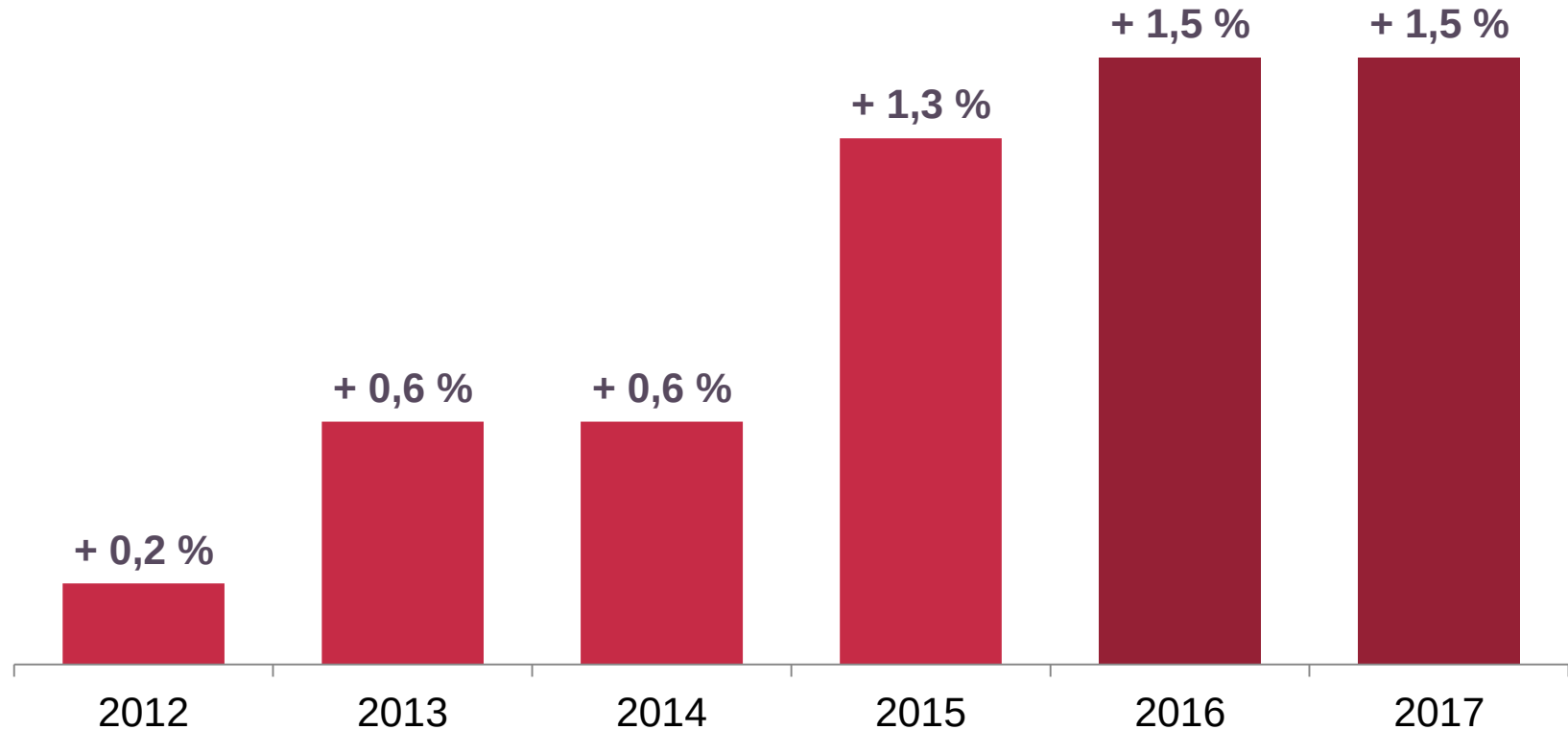
Le « trou » de la sécurité sociale est comblé

Le pouvoir d'achat repart et la redistributivité du système socio fiscal a été renforcée

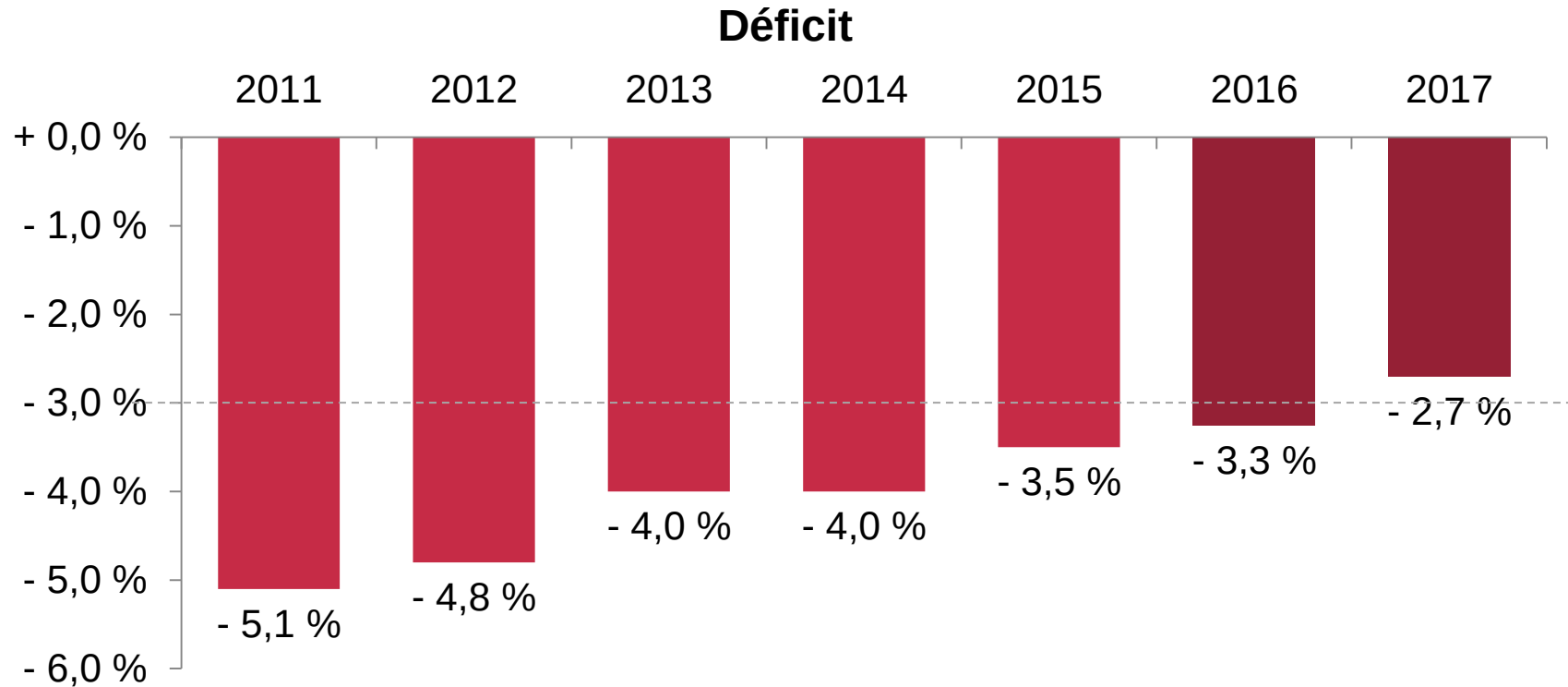
Le pouvoir d'achat des ménages augmentera de 1,9 % en 2016 et de 1,5 % en 2017

L'ensemble des mesures en prélèvement et en prestations prises pendant le quinquennat auront amélioré le niveau de vie des ménages appartenant aux 6 premiers déciles de la distribution des revenus

« Nous avons fait le choix de maintenir notre hypothèse de croissance »



« Nous confirmons notre objectif de ramener le déficit public à 2,7 % l'an prochain »



« De nouvelles priorités depuis le printemps entièrement financées »

**Besoin de redressement
annoncé dans le Programme
de Stabilité : 5 Mds€**

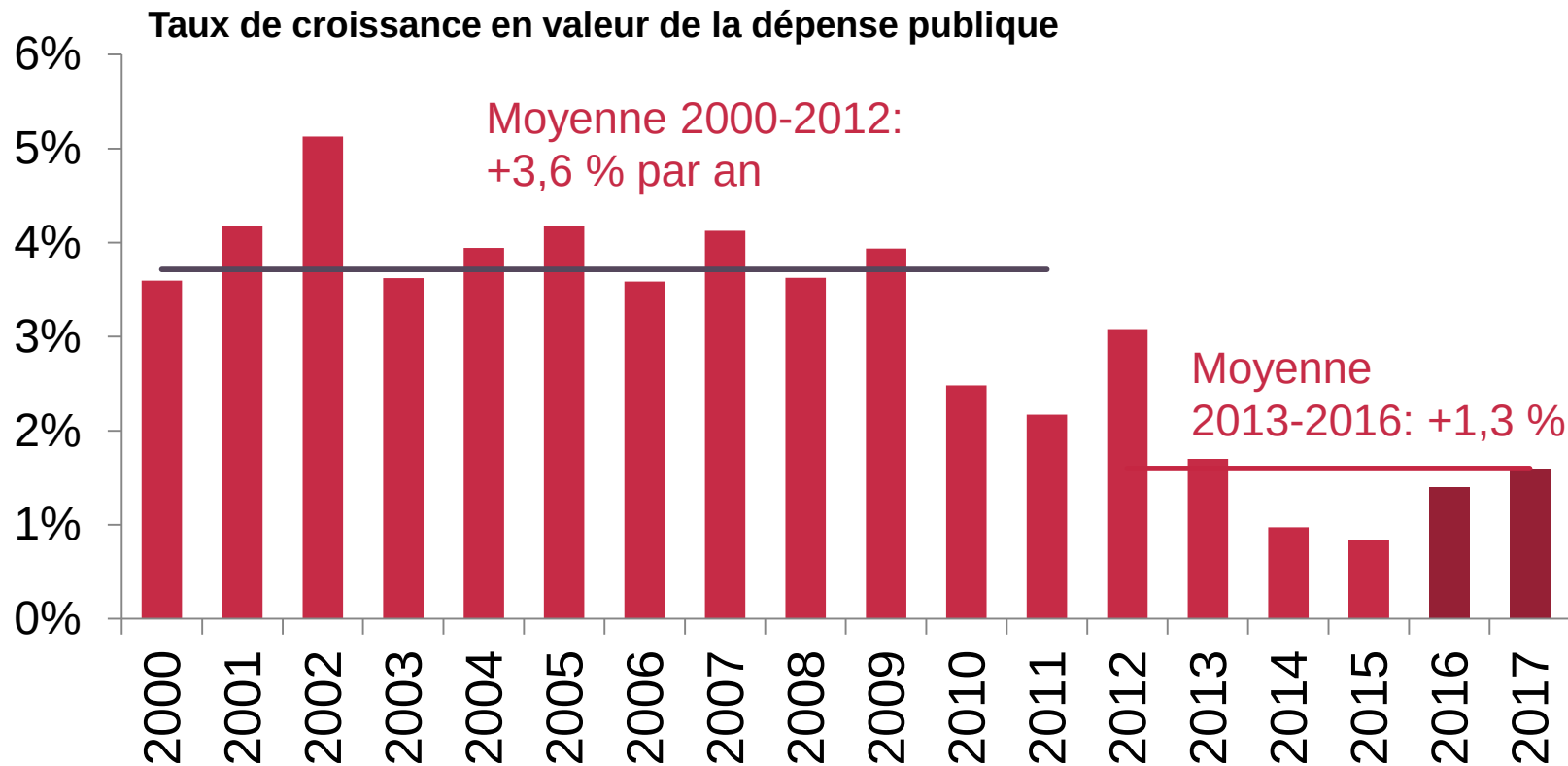
Nouvelles mesures : 9 Mds€

Dépenses de l'Etat	5,7
Dotations des collectivités	1,2
Dépenses de santé	0,7
Baisse de cotisations artisans	0,1
Baisse d'IS PME	0,3
Baisse d'IRPP	1,0

**Mesures de financement :
14 Md€**

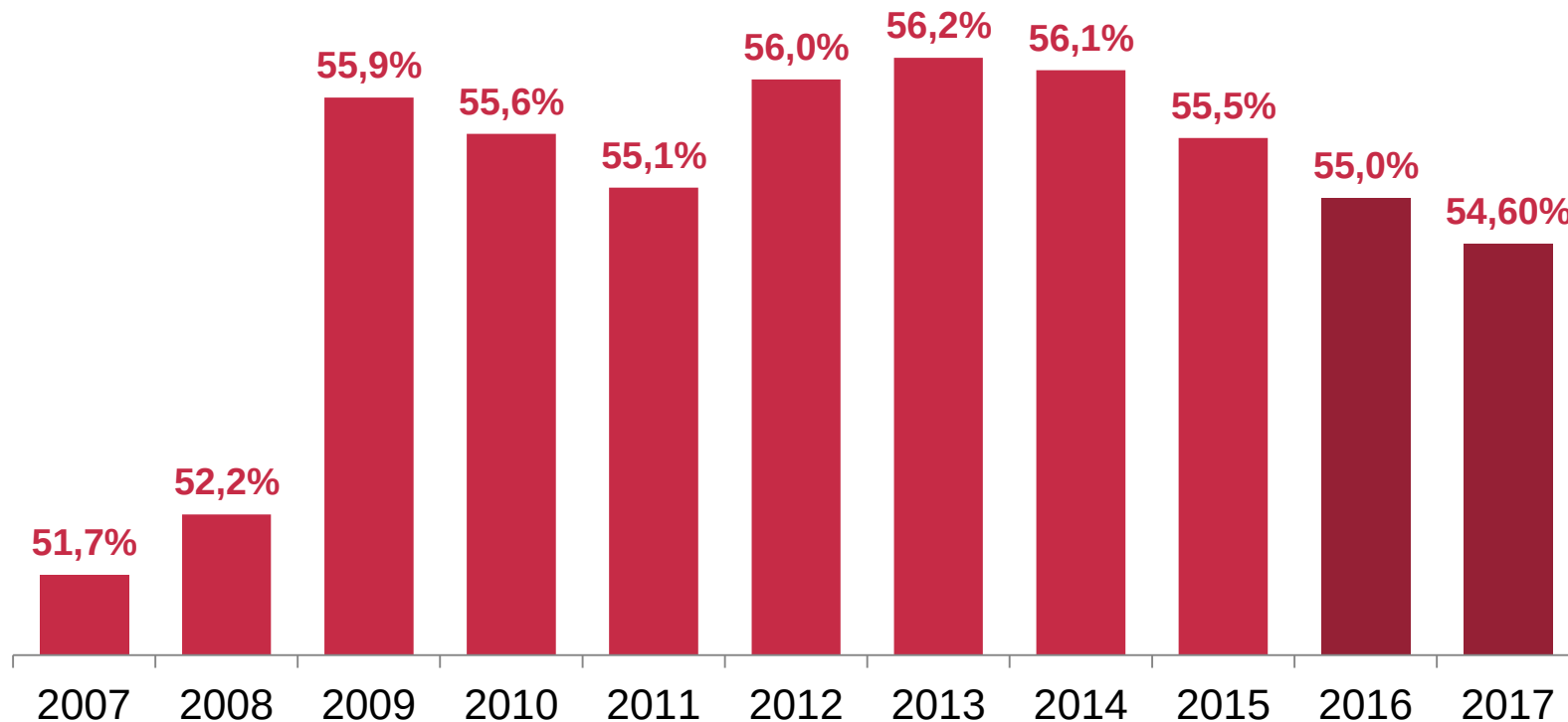
Réorientation du Pacte de responsabilité	5,0
Economies ASSO	1,5
Economies APUL	1,0
Charges d'intérêt	1,2
Lutte contre la fraude (STDR)	1,9
Décassements PIA	1,2
Contentieux fiscaux	0,7
Mesures fiscales diverses	1,3

« Ce quinquennat aura marqué une véritable rupture dans la gestion des dépenses »

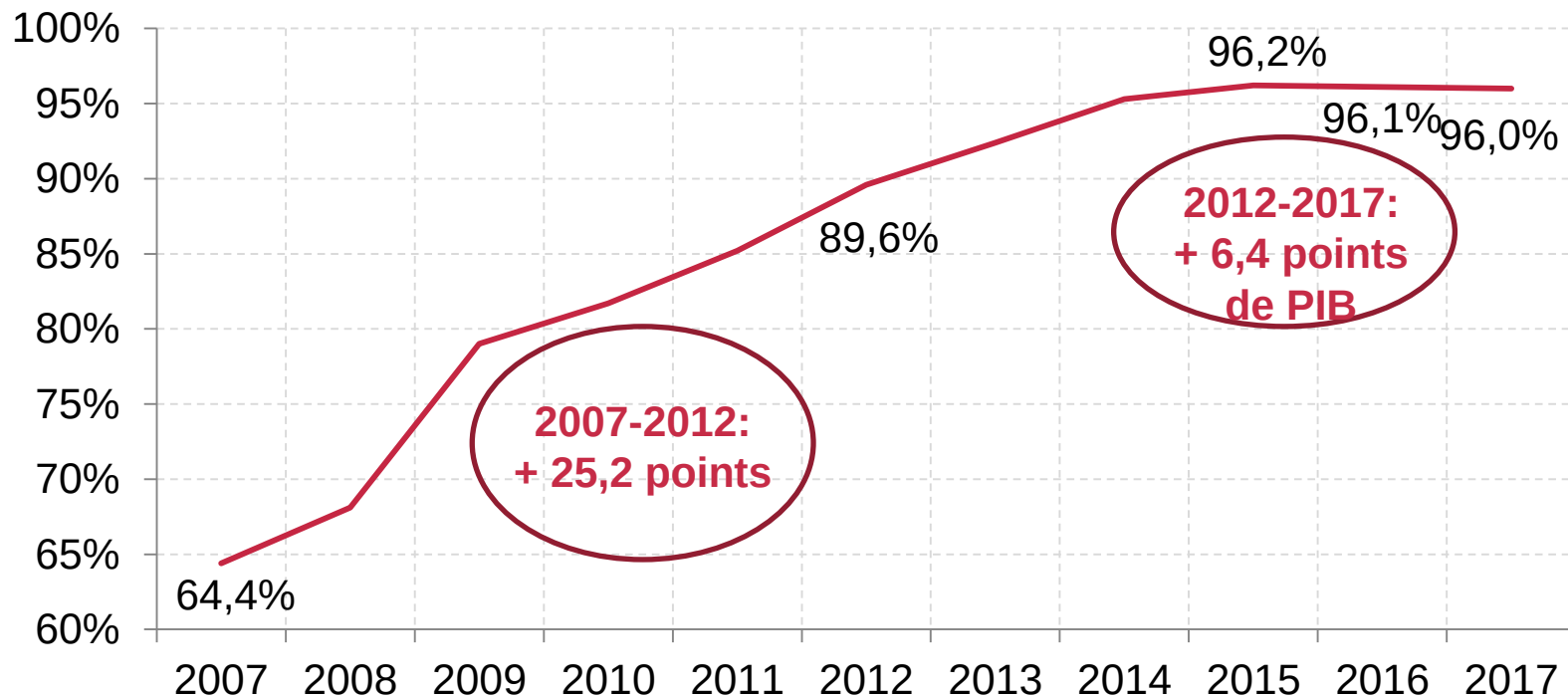


« Depuis 2013, les dépenses publiques rapportées au PIB baissent continûment »

Ratio de dépense publique sur PIB (hors crédit d'impôt)



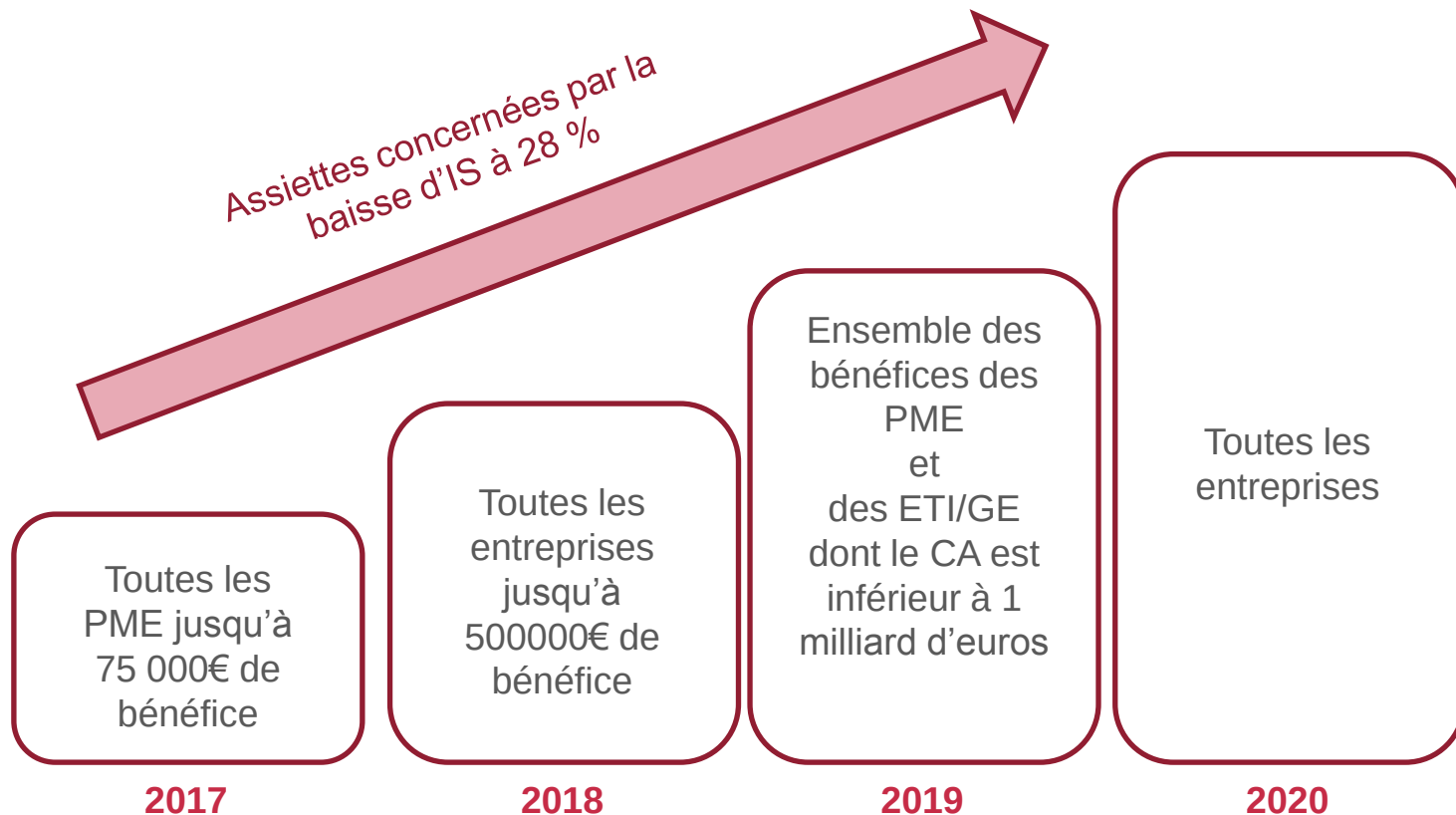
« Une dette publique enfin stabilisée après 10 années de hausse continue »



« L'engagement de 40 Mds€ de mesures pour les entreprises aura été tenu »

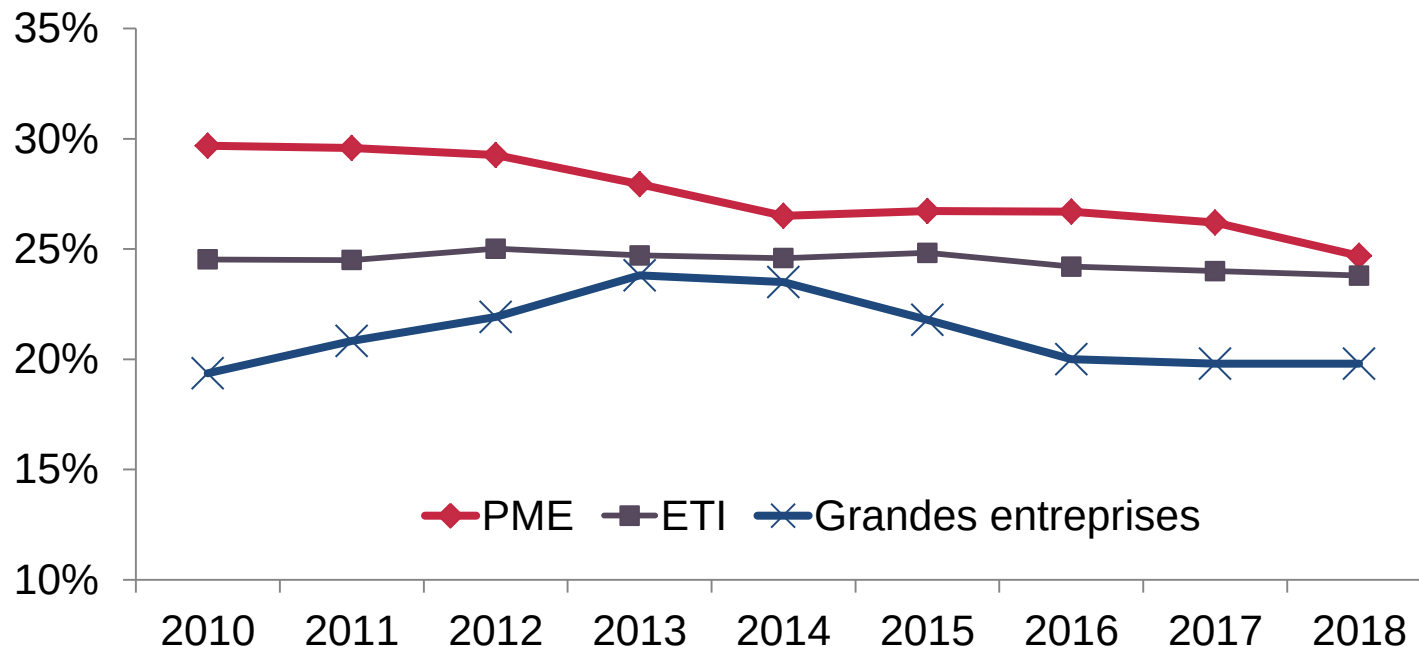
Niveau (en Mds€)		2014	2015	2016	2017
CICE		-11	-17	-18	-19
Pacte	Allègements		-5 ½	-9	-10
	Baisse de la C3S		-1	-2	-2
	Contrib. excep. d'IS			-3	-3
	Baisse du taux d'IS				-½
Sous total		- 11	- 23 ½	- 32	- 34 ½
Plan d'investissement et TPE/PME			- ½	- 1 ½	- 1 ½
Plan emploi				- 2	- 3
Exo. agriculteurs				- ½	- ½
Sous total		0	- ½	- 4	- 5
Total des mesures		-11	-24	-36	- 40

« La baisse du taux d'IS à 28% d'ici 2020 sera réalisée en 4 étapes »



« Nous aurons réduit l'écart d'imposition entre les grandes et les petites entreprises »

Taux implicite des SNF bénéficiaires au sens de l'ENE, par taille d'entreprise



Sources : Ministère de l'Economie et des Finances

Note : Les taux implicites ont été calculés en rapportant l'IS brut (avant crédits d'impôt) à l'ENE (profit économique mécaniquement rehaussé de la créance de CICE comptabilisé comme moindres charge de personnel) : à ce titre, le CICE produit un effet à la baisse sur le taux implicite dès 2013.

« Une quatrième baisse consécutive de l'impôt sur le revenu en faveur des classes moyennes »

Des mesures favorables en direction de la classe moyenne :

2014: Réduction exceptionnelle de 1½ Md€ de l'IR bénéficiant à 4,2 millions de foyers

2015: Suppression de la 1^{ère} tranche de l'IR pour 1½ Md€ en 2015 pour 9,5 millions de foyers.

2016: Baisse d'IR réduisant l'impôt de 8 millions de foyers fiscaux à hauteur de 2 Md€

2017: Baisse forfaitaire d'IR de 1 Md€ pour plus de 5 millions de foyers fiscaux

Au total, 17 millions de foyers fiscaux auront bénéficié de ces baisses d'impôt sur le revenu.

Education, Emploi, Sécurité : les priorités du Gouvernement

Éducation

+ 3 Mds€

de moyens nouveaux

60 000

postes créés depuis
la rentrée 2012

En 2017

11 712

créations de postes
pour l'éducation
nationale

950

dans les
universités

Emploi

+ 2 Mds€

de moyens nouveaux

Sécurité

+ 2 Mds€

de moyens nouveaux

De nouvelles priorités depuis le printemps entièrement financées

**Besoin de redressement
annoncé dans le Programme
de Stabilité : 5 Mds€**

Nouvelles mesures : 9 Mds€

Dépenses de l'Etat	5,7
Dotations des collectivités	1,2
Dépenses de santé	0,7
Baisse de cotisations artisans	0,1
Baisse d'IS PME	0,3
Baisse d'IRPP	1,0

**Mesures de financement :
14 Mds€**

Réorientation du Pacte de responsabilité	5,0
Economies ASSO	1,5
Economies APUL	1,0
Charges d'intérêt	1,2
Lutte contre la fraude (STDR)	1,9
Décassements PIA	1,2
Contentieux fiscaux	0,7
Mesures fiscales diverses	1,3



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE, C'EST MOINS D'AVANCE DE TRÉSORERIE

Par exemple, pour un contribuable qui paie
1200€ d'impôts par an

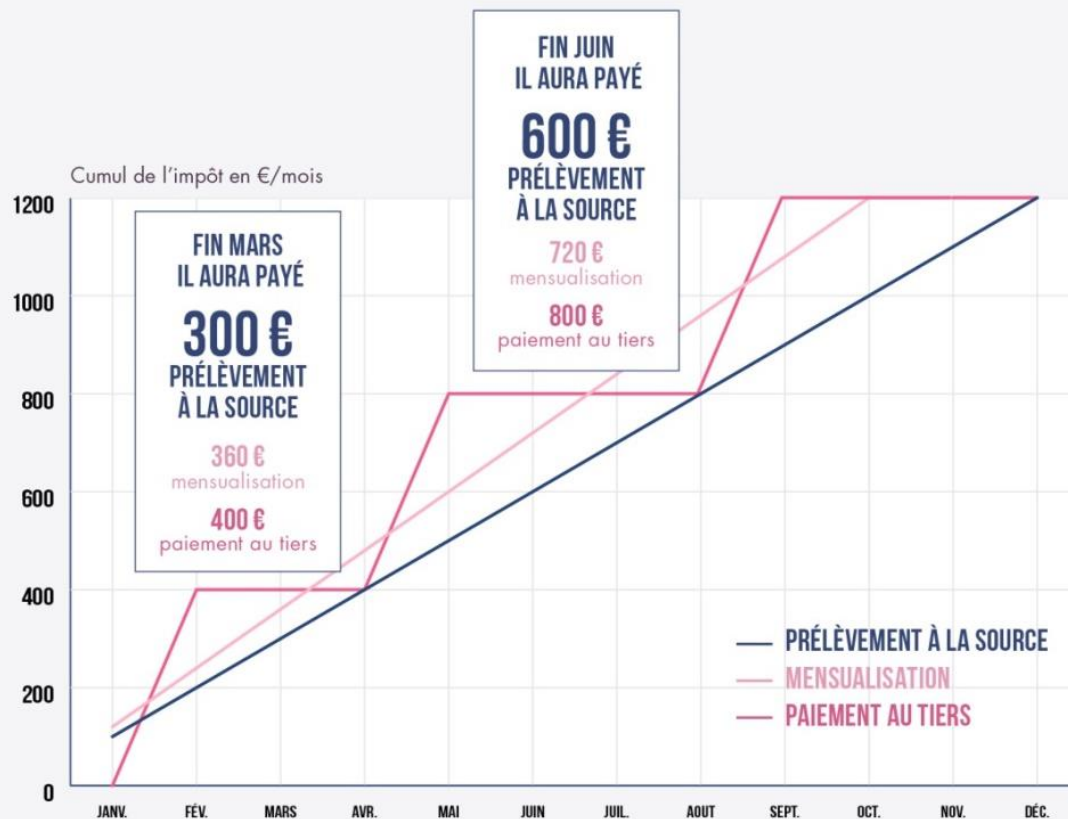
AVANT la réforme

Avec le système des tiers, il paie
400€, trois fois par an
Avec la mensualisation, il paie
120€/mois sur 10 mois.

APRÈS la réforme

Avec le prélèvement à la source,
il paiera **100€/mois**
sur 12 mois.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EST DONC LE SYSTÈME LE PLUS AVANTAGEUX EN TERMES DE TRÉSORERIE !



L'ADMINISTRATION FISCALE RESTE L'INTERLOCUTEUR UNIQUE DES CONTRIBUABLES

